



PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

26 DEC. 2016

Direction régionale des  
affaires culturelles

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Pascal Marrou  
Tél. : (33)[0]4 42 99 10 32  
[pascal.marrou@culture.fr](mailto:pascal.marrou@culture.fr)

DDT des Hautes-Alpes  
3, place du Champsaur  
BP 98  
05007 – GAP Cedex

à l'attention de Patricia ILLY

N° - 5 7 2 0

Aix-en-Provence, le 21 DEC. 2016

**Objet : 05 – VALSERRES - Plan Local d'Urbanisme - Porter à la connaissance**

Comme suite à votre demande du 1 décembre 2016 concernant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Valserrès, j'ai l'honneur de vous faire connaître les informations actuellement rassemblées dans l'inventaire informatisé national dit « Carte archéologique » qu'il convient de porter à la connaissance de cette commune afin d'assurer la protection de son patrimoine archéologique.

Je souhaite que l'ensemble de ces informations, carte et liste, soient retranscrites intégralement dans les dispositions générales du Plan Local d'Urbanisme, accompagnées en préambule du texte suivant :

« L'extrait ci-joint de la Carte archéologique nationale reflète l'état de la connaissance au 7 décembre 2016. Cette liste ne fait mention que des vestiges actuellement repérés. En aucun cas cette liste d'informations ne peut être considérée comme exhaustive.

Sur l'ensemble du territoire communal, le Code du patrimoine prévoit que certaines catégories de travaux et d'aménagements font l'objet d'une transmission systématique et obligatoire au préfet de région afin qu'il apprécie les risques d'atteinte au patrimoine archéologique et qu'il émette, le cas échéant, des prescriptions de diagnostic ou de fouille. Les catégories de travaux concernés sont : les zones d'aménagement concerté (ZAC) et les lotissements affectant une superficie supérieure à 3 ha, les aménagements soumis à étude d'impact, certains travaux d'affouillement soumis à déclaration préalable et les travaux sur immeubles classés au titre des Monuments Historiques (livre V, article R. 523-4).

.../...

Conformément aux dispositions du code du patrimoine, les personnes qui projettent de réaliser des aménagements, ouvrages ou travaux peuvent saisir le préfet de région afin qu'il examine si leur projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques (livre V, art L.523-12) ; les autorités compétentes pour autoriser les travaux relevant du code de l'urbanisme peuvent décider de saisir le préfet de région en se fondant sur les éléments de localisation du patrimoine archéologique dont elles ont connaissance (livre V, art R.523-8)

En dehors de ces dispositions, toute découverte fortuite de vestige archéologique devra être signalée immédiatement à la Direction régionale des Affaires Culturelles de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Service régional de l'Archéologie) et entraînera l'application du code du patrimoine (livre V, titre III). »

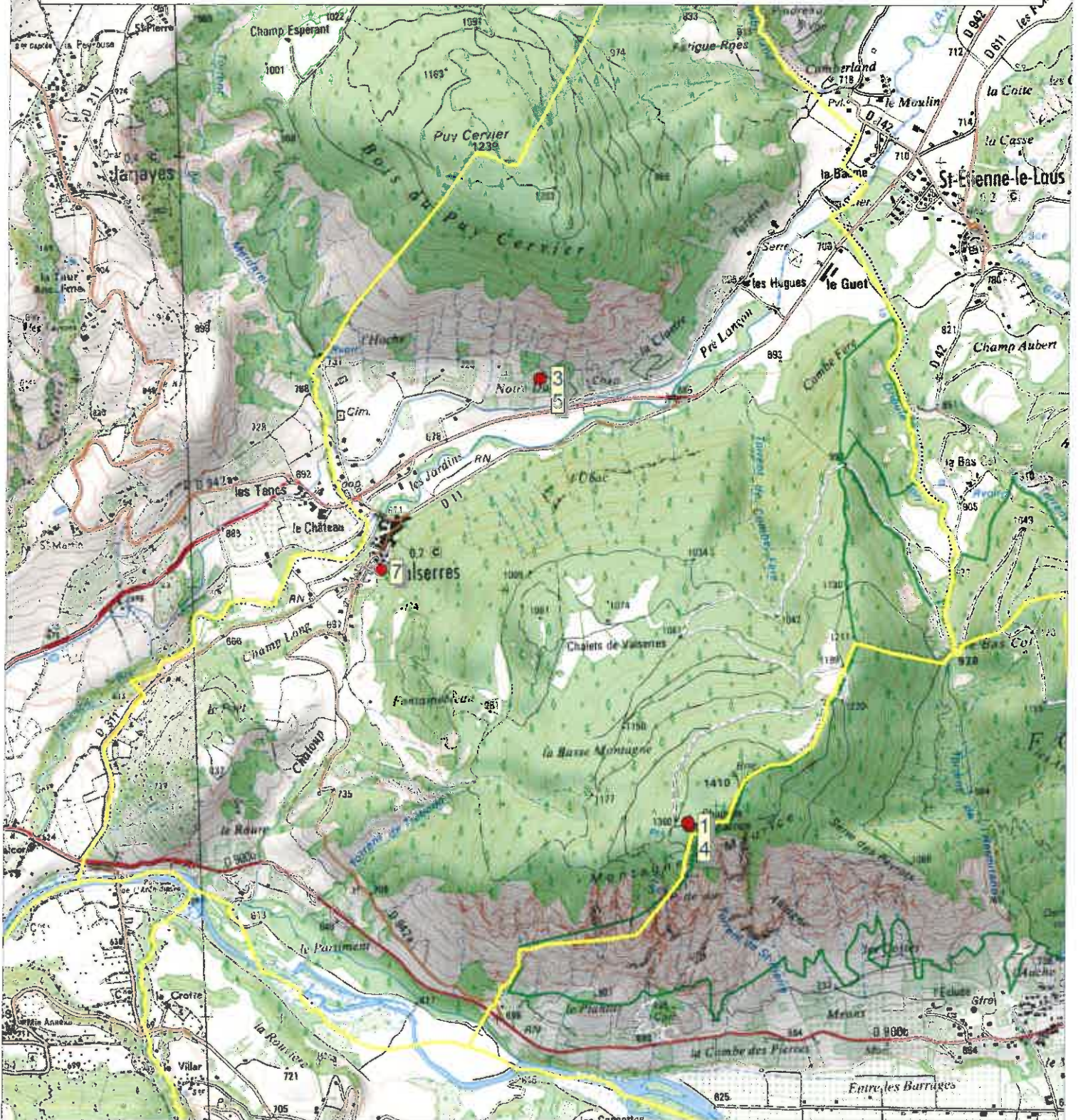
Pour le Directeur Régional des Affaires Culturelles  
et par délégation  
Le Conservateur Régional de l'Archéologie  
Xavier DELESTRE

P.J. : Extrait de la carte archéologique (liste et carte)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département des Hautes-Alpes, commune de Valserrès  
Localisation des sites archéologiques recensés  
Source Patriarche, état des connaissances au 07/12/2016



● site archéologique

© IGN, SCAN25, échelle 1/25000e

Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
Bât. Austerlitz - 21 allée Claude Forbin - CS 80783 - 13625 Aix-en-Provence cedex 1  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca>

**Entités archéologiques**

*Base archéologique nationale Patriarche*

**Valserrès (05)**

**Nombre d'entités : 6**

Numéro	Identification
1	VALSERRES / Prieuré Saint-Maurice / / prieuré / Moyen-âge classique
2	VALSERRES / CASTRUM DE VALSERRES // bourg castral / Moyen-âge
3	VALSERRES / Notre-Dame-de-Puy-Cervier / / cimetière / église / Bas moyen-âge - Epoque moderne ?
4	VALSERRES / Chapelle Saint-Maurice / / chapelle / Période récente
5	VALSERRES / Puy-Cervier / / village / Bas moyen-âge - Epoque moderne ?
7	VALSERRES / Notre-Dame-de-l'Assomption / / église / Epoque contemporaine